

ACCUEIL  
CONTACT  
COMPTÉ PERSONNEL  
VOTRE SOUTIEN  
RÉSERVATION  
WHO'S WHO ?

VISITES  
LETTRE D'INFORMATION  
PRESSE  
FLUX RSS ET PODCASTS  
LIENS  
CRÉDITS

RECHERCHE

LE PALAIS

L'ACADÉMIE

LES ACTUALITÉS

LES ACTIVITÉS

LE COLLÈGE BELGIQUE

LE COLLÈGE DES ALUMNI

LES CONCOURS, PRIX ET SUBVENTIONS

LES PUBLICATIONS

LA BIOGRAPHIE NATIONALE

LA LETTRE DES ACADÉMIES

LA BIBLIOTHÈQUE

LA VIDÉOTHÈQUE

L'AUDIOTHÈQUE

LES ARCHIVES

LES ASSOCIATIONS

LES ŒUVRES

L'ACADÉMIE À NAMUR

LES ACTUALITÉS / Repenser le vivre ensemble dans la civilisation globale, entretien avec Édouard

## Repenser le vivre ensemble dans la civilisation globale, entretien avec Édouard Delruelle

| 08/04/2011

**Édouard Delruelle, professeur ordinaire à l'Université de Liège et directeur-adjoint du Centre pour l'Égalité des chances, sera l'invité du Collège Belgique, les 28 avril et 25 mai prochains, pour deux leçons sur l'ordre marchand et le « choc des civilisations ». Belle occasion pour l'assistance de découvrir une autre facette de cette personnalité engagée dans l'action contre les discriminations. Et belle opportunité pour l'orateur de revenir à la grammaire des conflits, un de ses tout premiers domaines de réflexion. Il y livrera sa lecture intégrée du monde contemporain, dans laquelle le culturel et l'identitaire ne peuvent s'appréhender isolément mais comme partie d'un contexte général, politique et socio-économique, emporté dans le processus de fragmentation et de désagrégation sociale de la mondialisation.**

**Professeur et directeur de recherches, philosophe engagé dans la cité dans des combats éthiques où sa formation et son action peuvent se nourrir l'une l'autre, Édouard Delruelle incarne le profil d'enseignant-chercheur auquel l'Académie souhaite donner la parole.**

**Édouard Delruelle, en général on se construit, on se fraye son chemin intellectuel, par opposition ou par admiration. Chez vous, il y a un subtil mélange des deux, sur fond de tension dialectique entre continuité et rupture.**

Né dans un milieu d'ingénieurs, je me démarque en m'inscrivant en humanités latines et en rêvant de devenir écrivain. Mon père, industriel, faisait de la politique et était parlementaire libéral ; moi j'ai choisi de m'engager à gauche ! La continuité se situe au niveau des convictions, la laïcité.

Mon admiration pour Sartre et Foucault me conduit finalement à la philosophie. À l'Université de Liège, je connais un véritable éblouissement intellectuel en suivant le cours de droit public de François Perrin. C'est à son contact et à ses analyses sur la Belgique et le régionalisme que je dois d'opter pour la philosophie politique.

Je vis un second engouement en découvrant l'anthropologie par l'œuvre de Lévi-Strauss, une influence qui compte dans mon parcours mais qui restera d'ordre plus intellectuel. Quelques années plus tard, je fais la connaissance de Roger Lallemand, rencontre bien réelle celle-là qui m'a valu de trouver un père spirituel. Perrin et Lallemand sont les deux grandes figures qui m'ont aidé à concilier l'exigence d'une pensée étayée et l'engagement social et politique.

**N'anticipons pas et revenons à votre licence en philosophie. À son terme, vous poursuivez sur le terrain de la recherche et de l'enseignement.**

Oui, après un mémoire consacré à Lévi-Strauss (\*), je commence une thèse de doctorat que je consacre à la question du consensus et du différend chez Habermas et Anna Arendt, la première femme philosophe d'envergure (\*\*).

J'entre au FNRS en 1987 où je reste jusqu'en 1996, date de mon entrée dans le corps professoral à l'ULg. Nommé professeur ordinaire en 2002, je mène ma carrière académique à temps plein avec des implications ponctuelles dans différentes commissions d'avis. En 2007, j'inverse les choses, en prenant la codirection du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et en réduisant ma charge académique pour la durée du mandat (six ans).

Mes cours à l'ULg portent sur la philosophie du droit et la philosophie politique. J'ai enseigné aussi l'éthique (j'ai d'ailleurs publié, en 2004, « Métamorphoses du sujet. L'éthique philosophique de Socrate à Foucault », un manuel pour les étudiants), et aussi la déontologie du journalisme. Il n'existait pas de chaire de philosophie politique à Liège à mon arrivée et mon projet académique était précisément d'en créer une. Partis de rien, nous avons pu, avec ma collègue Florence Caeymaex, constituer une équipe d'une dizaine de jeunes chercheurs. Nous éditons une revue scientifique en ligne que nous avons significativement appelée Dissensus (<http://www.philopol.tlg.ac.be/dissensus.html>).

**Quels sont les axes ou les principes qui sous-tendent votre recherche ?**

Une première question, au cœur de ma réflexion, concerne le conflit, les luttes et violences. Je suis persuadé que le conflit peut être émancipateur. Mais à quelles conditions ? Pour le dire d'un mot, mon projet philosophique serait donc d'élaborer une grammaire des conflits.

Ma conception de la philosophie est celle d'une discipline scientifique en prise directe avec les problèmes concrets de société. Pour moi, il ne s'agit pas de partir d'une idée théorique et de voir ses applications mais plutôt au départ de ce que les gens vivent et éprouvent de chercher le modèle théorique qui permet de cerner la réalité et surtout de la critiquer. Il ne s'agit pas simplement d'empirisme ou de pragmatisme, mais d'un souci constant du réel – de sa complexité, de ses contradictions.

Les portraits de Machiavel et de Spinoza m'accompagnent pendus au mur de mon bureau. Deux figures emblématiques de la philosophie, des penseurs radicaux, révolutionnaires, qui étaient en même temps engagés dans la politique de leur temps. Leur actualité pour nous aider à comprendre les problèmes d'aujourd'hui est étonnante.

**Votre travail au sein d'instances d'avis vous a familiarisé à une série de sujets au fondement même de la vie démocratique et citoyenne, n'est-ce pas ?**

J'ai toujours été réticent à ne faire que strictement de l'académique ! Je me suis donc



Z. Denis

investi dans des combats ponctuels et en faisant le lien avec ma formation.

Le premier de ces combats, je le mène, entre 1986 et 1999, comme membre du Comité consultatif de bioéthique et puis comme rapporteur de deux avis du Comité sur l'euthanasie. Cette mission implique des centaines d'auditions de médecins, de professionnels de la santé, etc., et j'en sors convaincu à jamais que dans l'approche d'un problème, il faut accepter de passer des heures et des heures à écouter, à découvrir les nuances, les différences. C'est à ce moment que je rencontre Roger Lallemand, à qui revient la paternité de la législation actuelle sur l'euthanasie. L'adoption de la loi légalisant l'euthanasie est une des grandes fiertés de ma vie, car même si j'ai joué un rôle modeste, dans l'ombre, j'étais tout de même aux avant-postes.

Je me suis ensuite intéressé au fonctionnement et à la crise de légitimité de la justice et aux liens avec la société civile, comme membre du Conseil supérieur de la Justice de 2004 à 2008. Je serai aussi, en 2004-2005, co-rapporteur de la Commission du Dialogue interculturel, présidé par Annemie Neyts et Roger Lallemand, ce qui explique que je me retrouve aujourd'hui à la tête, avec mon collègue flamand, du Centre pour l'Égalité des chances.

#### **Quels sont les atouts et l'originalité d'un tel Centre ?**

L'Union européenne rend obligatoire dans chaque État-membre d'avoir un institut indépendant contre les discriminations. La Belgique peut être fière du sien, reconnu comme un des meilleurs d'Europe en termes d'expertise juridique, sociologique et en volume de travail (4000 dossiers par an).

C'est un bel outil de lutte contre toutes les formes de discrimination, non seulement raciales mais aussi celles liées à l'âge, au handicap, à l'orientation sexuelle. Le Centre a également une mission légale en matière de respect des droits fondamentaux des étrangers et de lutte contre la traite des êtres humains.

Le Centre a ainsi le profil d'un institut des droits de l'homme, ce qu'il deviendra peut-être à terme. C'est la diversité des champs de compétence et des métiers au sein de chaque mission qui rend le travail passionnant. Nous aidons les victimes de discriminations, assurons des formations pour la police et le milieu judiciaire, par exemple, sensibilisons différents publics (avec donc une dimension « médias ») et offrons un lieu d'échange pour les acteurs de terrain. Nous faisons également des recommandations aux pouvoirs publics.

J'avoue que ma fonction au Centre nourrit ma réflexion philosophique et que l'osmose a agi surtout dans ce sens-là.

#### **Etes-vous confronté à des enjeux importants dans le court terme ?**

Notre défi majeur, c'est que le Centre passe du statut d'institution fédérale à celui d'institution interfédérale, afin de pouvoir agir au niveau des Régions et des Communautés, et ainsi développer un réseau local de lutte contre les discriminations.

Un autre objectif (mais il s'agit d'une vision plus personnelle) est plus « politique » : comment articuler les politiques spécifiques de lutte contre les discriminations et les politiques générales d'emploi, de logement, de formation etc. Je fais le constat que si on se limite à des stratégies spécifiques isolées, c'est un tonneau des Danaïdes. Le cœur du problème est là : comment faire le lien entre politiques culturelles ou identitaires, politiques des « minorités », avec les grands enjeux de politique générale ?

#### **C'est la position que vous avez adoptée à l'issue des Assises de l'Interculturalité et que vous allez développer au Collège Belgique ?**

En effet, j'ai participé à ces Assises et le rapport qui en est sorti honore la vivacité de notre démocratie. J'ai exprimé mon désaccord sur la méthodologie dans une note minoritaire, récusant une forme d'enfermement sur le « religieux » et un phénomène de poupée gigogne : le culturel est réduit au religieux et celui-ci à l'Islam et donc à la question incontournable du foulard ! J'ai voulu prendre mes distances par rapport à cet effet réducteur.

Je considère qu'il ne faut jamais isoler les questions culturelles et identitaires des questions générales de citoyenneté, d'accès au droit, de participation effective au marché du travail par exemple.

Au Collège Belgique, nous nous interrogerons sur le lien entre le choc des civilisations et la mondialisation sous toutes ses facettes, notamment socio-économique. Nous assistons à une partition du monde entre des centres où se concentrent les flux financiers, humains, culturels les plus rentables, des zones périphériques où sont dirigés les flux moins rentables et des zones « oubliées » surnuméraires. Une ville comme Bruxelles connaît ces trois formes d'être-au-monde, où tout s'interpénètre, Quartier européen, espace de production et de travail, et zone d'exclusion, des « inutiles au monde », avec dans certains quartiers un taux de chômage de 45 %. Un quart des habitants de notre capitale vivent en-dessous du seuil de pauvreté !

#### **Quel est le rapport entre facteurs multiculturels et socio-économiques ? Comment passe-t-on d'un type de conflit à un autre ?**

L'uniformisation économique induite par la marchandisation et la globalisation libèrent les tendances nationalistes, ethnocistes et fondamentalistes. Ce déracinement mondial encourage la fixation identitaire et le repli de mondes fermés les uns par rapport aux autres.

Appréhender un conflit identitaire peut vouloir dire « donner des droits » aux « minorités » mais aussi retraduire les questions culturelles en enjeux politiques. En 2004-2005, dans le Dialogue interculturel dont j'étais le rapporteur, la Charte du citoyen qui en émanait fixait les droits ET les devoirs du primo-arrivant. Elle ne s'adressait pas à un musulman ou à un handicapé mais à la personne universelle transcendant les particularismes.

L'approche socio-historique permet aussi de comprendre le passage dans notre pays d'une tradition de compromis et de luttes sociales (appelons cela l'État social de marché) à l'abandon aujourd'hui de l'idée d'un projet commun, d'un monde à construire ensemble, même conflictuellement. Pendant des années, les mouvements « anti-systémiques » ont réussi à insuffler un élan, un espoir émancipateur aux populations vulnérables. C'est ce que Immanuel Wallerstein appelle « l'optimisme des opprimés », éradiqué par les producteurs de l'économie-monde capitaliste. Telle est la cause des conflits identitaires que je me propose d'étudier dans ces deux leçons.

Maud Sorède, février 2011.

#### **Pour en savoir plus...**

Collège Belgique, Palais des Académies, Bruxelles, à 17H.  
« L'ordre marchand et le choc des civilisations ».  
28 avril : « Luites matérielles et luites identitaires ».  
25 mai : « Globalisation et logiques guerrières ».

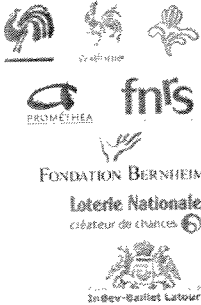
#### **Repères bibliographiques**

Parmi les livres :  
Édouard DELRUELLE, *Claude Lévi-Strauss et la philosophie*, Bruxelles, De Boeck, 1989.

Édouard DELRUELLE, *Le consensus impossible. Le différend entre éthique et politique chez Habermas et Arendt*, Bruxelles, Ousia, 1993.  
 Édouard DELRUELLE, *L'impatience de la liberté. Autonomie et démocratie*, Bruxelles, Labor, 2004.

*Parmi les articles :*  
 Édouard DELRUELLE, *Droits de l'Homme et « choc des civilisations »*, in *Revue trimestrielle des Droits de l'homme*, 21<sup>e</sup> année, 83, pp 573-589, 2010.  
 Édouard DELRUELLE, *Précarité et dignité- Comment devient-on « inutile au monde » ?*, in *Les Droits culturels des plus défavorisés*, M. Verdussen (éd.), Bruxelles, Bruylant, 2009

L'Académie reçoit le soutien de



... by Océanien